

<http://www.universitepopulairedeToulouse.fr/spip.php?article5471>



Comment 31 salariés d'un call center ont obtenu la condamnation de Canal Plus pour discrimination indirecte



- Thématiques - Travail -
Date de mise en ligne : mercredi 29 octobre 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Dans cette chronique, l'avocat Slim Ben Achour revient sur la victoire obtenue par 31 salariés du call center du groupe Canal Plus. Ils sont parvenus à établir une présomption de discrimination liée à leur « origine ethnique et sociale » ainsi qu'à leurs liens avec la CGT.

Publié le 28 octobre 2025 L'Humanité